

A.B.R 83

Agencement du Bâtiment et Rénovation

Société par actions simplifiée au capital de 3000 euros
Siège social : 71 boucle de la cantarelle, 83140 six fours
RCS de TOULON – en cours de formation

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre, à dix heures,

L'associé unique de la SAS A.B.R 83, société par actions simplifiée au capital de 3000 €, se réunit en assemblée générale ordinaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par l'associé unique lors de son entrée en séance.

Monsieur BOMBRAY Pierre préside la réunion en sa qualité d'associé unique.

La majorité des parts étant représentée, l'assemblée est valablement constituée.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- Nomination du premier président ;

RESOLUTION UNIQUE

L'associé unique décide de nommer, aux fonctions de premier président de la société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur BOMBRAY Pierre, née le 16 juillet 1986 à La roche sur Yon (France),
- Demeurant : 71 boucle de la cantarelle, 83140 six fours
- Nationalité : Française.

Le président exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus aux statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des présentes décisions pour l'accomplissement des formalités légales.

(Signature précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de président »)

Bon pour acceptation des fonctions de président
